

ces affections, en effet, la fonction cataméniale est une phase critique. Pour peu qu'elle soit troublée, que les malades se fatiguent pendant sa durée, la congestion qui l'accompagne et qui n'a pas son évolution et sa solution normales, augmente et aggrave la congestion qui l'avait précédée ; si, au contraire, le flux menstruel marche franchement dans le repos, je dirais volontiers dans le silence de l'appareil utérin, il favorise la résolution de la congestion morbide ; il exerce sur elle, si l'on veut, une sorte d'action substitutive ou déplétive.

Quand on a affaire à ces formes fongueuses, saignantes des granulations utérines, le nitrate acide de mercure, porté au bout d'un petit pinceau, pourra être préférable au nitrate d'argent si des hémorrhagies considérables suivent l'application de ce dernier.

Ce que j'ai dit du traitement du catarrhe s'applique aux érosions granuleuses qui en prolongent en quelque sorte, sur la surface du col, la lésion fondamentale.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que, pour ces dernières, si la forme fongueuse végétante est très-prononcée, ou s'il existe une complication d'engorgement du col, l'application du fer rouge pourra être nécessaire, en exigeant après son emploi un repos horizontal de plusieurs jours, jusqu'à ce que les douleurs sympathiques et l'irritation qu'elle éveille se soient apaisées.

Ces douleurs sympathiques sont facilement explicables dans ce cas de traumatisme énergétique, mais nous les voyons souvent succéder très-intenses à une simple application de nitrate d'argent ; elles occupent les régions où retentissent les irritations morbides de l'utérus, et elles nous montrent encore combien une irritation légère de cet organe peut se traduire quelquefois par des troubles sensitifs très-accusés.

Nous avons vu que les injections étaient souvent un auxiliaire très-utile de ces médications topiques plus énergiques.

Au début de ma carrière médicale, chargé d'un service considérable à l'hôpital de Lourcine, j'avais cherché, avec le zèle de la jeunesse, des moyens curatifs contre ces catarrhes opiniâtres qui sont comme une endémie de cet hôpital.

Éclairé par les revers de mes prédécesseurs, je n'avais pas tenté les injections liquides intra-utérines qui avaient plusieurs fois causé la mort des

chaise longue. Il est évident que ce n'est pas l'horizontalité des jambes, mais celle du bassin qui peut empêcher la pesanteur d'augmenter par son intervention la congestion dont l'utérus est le siège.

malades. Je crus être plus heureux avec des injections pulvérulentes. Je me servais d'un tube en argent dans lequel se mouvait un piston fixé au bout d'une longue tige. Je tirais ce piston en arrière d'une longueur déterminée avec soin et qui mesurait la profondeur à laquelle je voulais faire pénétrer le topique. Je plongeais ensuite le tube dans un vase renfermant la poudre dont je voulais faire usage ; et, quand il en était rempli jusqu'à la hauteur du piston, j'appliquais ce tube contre l'orifice utérin, et, poussant le piston, j'introduisais dans le col la quantité de poudre que j'avais réglée d'avance.

J'obtins de cette méthode quelques résultats favorables. Je m'étais servi de poudre de calomel (voyez l'observation 7), de poudre d'alun, de sang-dragon. L'injection d'alun provoqua une seule fois des accidents sérieux, augmenté par des imprudences ; la malade succomba au bout de plusieurs mois, et je me demande encore avec douleur, plus de vingt ans après l'événement, si mon intervention inopportune n'a pas provoqué ou au moins favorisé cette terminaison funeste.

Quand un médecin a éprouvé un malheur dans sa pratique, dirai-je avec Chomel, quand il croit avoir fait une faute, la seule réparation qu'il puisse offrir à la société et à sa propre conscience est de la publier. S'il n'agissait pas ainsi, il serait aussi coupable qu'un navigateur qui ne signalerait pas les écueils, inconnus avant lui, qu'il a rencontrés sur sa route.

J'étais dans cette voie expérimentale, et cette malade ne me semblait pas encore dans un état menaçant, lorsque je tentai des injections avec la poudre de tannin, chez trois malades affectées de catarrhe chronique. Grâce à Dieu, aucune d'elles n'a succombé, mais toutes trois après ces injections éprouvèrent des symptômes tellement alarmants : douleurs atroces, tympanites, syncopes, convulsions hystériques, que je renonçai à cette médication, qui, bien des années après, fut reprise et préconisée par Becquerel. Becquerel avait fait des bâtons de tannin aggloméré avec du mucilage de gomme ; il introduisait ces bâtons dans le col, et les y laissait. Je ne sais si Becquerel, un peu facile à s'enthousiasmer pour un moyen qu'il croyait nouveau, a persisté dans cette pratique ; mais le professeur Nélaton m'a dit avoir vu les accidents les plus graves succéder à cette application.

Je dois dire que, quand j'ai fait ces tentatives thérapeutiques, je ne prenais pas toutes les précautions hygiéniques dont l'expérience m'a enseigné l'utilité, et que d'ailleurs dans le milieu indiscipliné où j'exerçais, il m'eût été très-difficile de les obtenir. En dépit de ces conditions défa-

vorables, ce procédé thérapeutique m'a donné quelques succès ; l'observation 10 nous montre une femme qui a été guérie avec des injections de sang-dragon. Malgré ces résultats, j'ai complètement abandonné, par prudence, ces injections pulvérulentes ; l'expérience si imposante de Nélaton m'a confirmé dans cette réserve ; les injections tanniques me paraissent plus dangereuses que les autres, peut-être parce qu'elles déterminent une contraction du col et qu'elles sont insolubles, qu'elles peuvent, par cette double propriété, être plus difficilement chassées hors de la cavité du col, et peut-être même remontent-elles dans le corps de l'organe. J'ai entendu Nélaton donner une explication analogue des accidents causés par les suppositoires tanniques. J'emploie cependant ceux-ci depuis quelques années, mais d'une tout autre manière, pour prévenir l'atésie du col, accident qui malheureusement n'est pas rare après les cautérisations au fer rouge. Après l'élimination de l'eschare, quand le tissu utérin bourgeonne, je fais introduire, tous les deux jours, pendant une ou deux minutes, un crayon de tannin dans l'orifice utérin. Pour prévenir la rupture de ce crayon, je fais mettre au centre un morceau de gros fil ou de petit cordonnet autour duquel on enroule le mélange de tannin et de mucilage gommeux, quand il est à l'état pâteux.

Enfin, quand la position sociale des malades le leur permet, il sera souvent utile, pour combattre ces manifestations diathésiques, de recourir aux cures hydrothermales, dont nous avons plus haut fait ressortir tous les avantages.

Les principes que nous avons posés pour l'emploi des modificateurs internes nous guideront dans le choix des eaux minérales.

Quand l'élément nerveux domine, la douleur, si elle est très-intense, peut agir en retour sur l'affection dont elle est l'expression, et cela n'est pas très-rare. Comme l'a montré M. Marotte, la névralgie peut provoquer un catarrhe qui en suit les phases et disparaît avec elle. Chomel le répétait souvent après les anciens maîtres : la douleur, dans les maladies congestives, peut augmenter la fluxion ; il faut, dans ces cas, combattre cet élément névropathique, tout en régularisant par le traitement balnéaire les fonctions cutanées.

Néris, Ussat, Plombières peuvent, dans ce cas, intervenir utilement. Ces eaux seront encore indiquées quand des manifestations arthritiques viendront s'ajouter aux lésions herpétiformes de l'utérus. Quand l'hypesthésie n'est pas excessive, je leur préfère en général les eaux tièdes et faiblement sulfureuses, comme les Eaux-Chaudes, celles de Saint-Sauveur, et les sources les plus faibles de Caunterets. Elles ont une action

tonique qui ne détruit pas leur influence modératrice sur le système nerveux, et elles joignent à ces avantages celui d'avoir pour élément minéralisateur un modificateur énergique des affections cutanées chroniques. On peut encore, si on craint l'excitation de ces faibles doses de sulfure, recourir aux eaux sulfureuses dégénérées et alcalines, comme les eaux d'Ax, d'Amélie, de Moligt.

Quand au contraire on a affaire à une chronicité dont le lymphatisme et l'inertie constitutionnelle sont le substratum, on conseillera des eaux sulfureuses plus énergiques : celles de Luchon ou de Caunterets.

Dans les formes les plus rebelles de l'herpétisme, les eaux arsenicales, comme celles de Louesch (1), ont été quelquefois prescrites avec avantage. Je les ai vues réussir dans l'herpétisme vulvaire ; je ne les ai jamais conseillées dans les dermatoses utérines ; je crois cependant qu'elles pourraient être tentées dans ce cas. Je ne songerais à celles de Royat ou de la Bourboule que dans le cas où à l'élément dartreux se joindrait un élément lymphatique très-accentué, qui n'aurait pas été modifié par les eaux sulfureuses. Ces deux sources renferment une quantité notable de chlorure de sodium.

Pendant les cures thermales, les injections doivent être maniées avec une extrême prudence. Trop souvent prescrites d'une manière banale et administrées avec des instruments hydrauliques trop puissants, je les ai vues suivies d'accidents graves. Quand on y a recours il faut que l'injection soit douce, lente, et elle ne doit pas durer dans le bain plus de huit à dix minutes, plus ou moins, suivant les sensations accusées par les malades.

J'ai souvent substitué aux douches l'usage de canules introduites dans le vagin pendant le bain et qui faisaient arriver l'eau de celui-ci au contact des surfaces malades. Dans les conditions ordinaires le vagin est une cavité virtuelle, habituellement close par l'accolement de ses parois. Ayant placé sur le col un petit morceau d'ouate imbibé d'eau blanche, je m'assurai après un bain sulfureux, que celui-ci n'avait pas pénétré jusqu'à l'ouate, car elle n'avait pas noirci. Si l'on veut que la matrice ait sa part du bain, il faut maintenir écartées les parois vaginales ; je me sers habituellement, pour obtenir ce résultat, d'une très-

(1) Fontan pensait que Bagnères-de-Bigorre pourrait remplacer Louesch, à condition qu'on employât la méthode balnéaire adoptée dans cette dernière station. La présence de l'arsenic dans ces eaux, récemment découverte, est une présomption en faveur de l'opinion de Fontan.

grosse canule, sorte de petit spéculum, fait avec le tissu qui sert à confectionner les sondes dites élastiques.

Pour les malades qui ne peuvent se rendre aux stations hydrothermales, il faut chercher à imiter celles-ci, sinon à les suppléer, à l'aide des bains minéraux artificiels. On prescrira des bains alcalins plus ou moins minéralisés, suivant l'effet qu'on veut produire; des bains sulfureux gradués, comme je l'ai dit ailleurs, avec 4 à 8 grammes de polysulfure de sodium, pour remplacer les sources les plus faibles, 20 à 40 grammes pour les plus fortes, ce qui met encore cinq à huit fois plus de sulfure dans ces bains qu'il n'y en a dans les sources naturelles; enfin, des bains alcalins arsenicaux, selon les formules que j'ai indiquées ailleurs. Sans doute on ne remplacera pas ainsi cet ensemble hygiénique et thérapeutique qui constitue la cure thermale, mais on aura donné aux autres médications un utile auxiliaire.

Je ne m'étendrai pas plus longtemps sur le traitement des dartres utérines. J'ai même, suivant mes habitudes d'enseignement clinique, débordé un peu mon sujet, pour montrer comment je comprends la solution d'un problème clinique, comment il faut poser et remplir les indications thérapeutiques qui en sont le but final.

DU PRURIT VULVAIRE (1)

Sommaire. — Définition. — Ses caractères et ses formes.

Causes. — Grossesse.

Symptômes. — Phénomènes locaux. — Modifications des organes génitaux externes: allongement et hypertrophie des nymphes. — Suintement séro-muqueux fourni par la vulve.

Obs. I. — Développement variqueux des nymphes consécutif à un prurit vulvaire rebelle.

Conditions pathogéniques du prurit vulvaire: Parasites venus des organes voisins. — Oxyures vermiculaires. — Pediculi pudendi. — Herpès tonsurans.

Affections vésicales (calculs), végétations et polypes de l'urèthre. — Glycosurie. Catarrhe utérin.

Névroses: hypochondrie et hystérie. — Troubles dyspeptiques. — Ingestion de certaines substances. — Conditions atmosphériques, etc.

Conditions diathésiques: Arthritisme et herpétisme.

Causes occasionnelles: Émotions morales, chagrins, excès, veilles prolongées, malpropreté, topiques irritants, régime stimulant, etc.

Causes physiologiques: dentition, évolution pubère, molimen congestif succédant à la ménopause.

Lésions anatomiques. — Forme érythémateuse: intertrigo. — Pityriasis. — Prurigo pudendi. — Eczéma des parties génitales.

Obs. II. — Prurit vulvaire. — Leucorrhée. — Lésions du col utérin. — Manifestations directes de l'herpétisme. — Herpès de la vulve et du col utérin.

Modalités du prurit vulvaire (aigu, subaigu, chronique). — Moyens de les combattre.

Obs. III. — Affection névropathique accompagnée d'une éruption lichénoïde de la vulve et d'une acné rosacea, traitée avantageusement par les eaux de Moligt.

Obs. IV. — Prurit vulvaire pendant la grossesse. — Troubles nerveux hystériques. — Amélioration remarquable obtenue par le traitement topique (lotion boratée).

MESSIEURS,

I. — Le prurit vulvaire est une affection extrêmement commune, et très-pénible pour les femmes qui en sont affectées. Il peut se montrer à tous les âges; il peut dépendre de causes très-diverses qu'il est im-

(1) Leçon publiée dans la *Gazette des hôpitaux*, 1871.